

L'indépendant

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ANALYSES N° 1482 DU JEUDI 25 NOVEMBRE 2011 1^{ère} ANNÉE * PRIX : 3000 FG * ZONE CEFA : 500

P.2

Jacques Gbonimy,
président de l'UPG

**«Il ne revient pas au CNT
de choisir la durée de
la transition»**

Dictature

Le péché originel

P.3

Justice

La cour suprême déboute les avocats du Col Mamadou Alpha Barry

P.4

Composition du CNT

Ce que propose Bah Oury...

P.9

P.5



Mamadou Sylla
à propos du CNT

**«Le MATD va départager les
partis parce qu'il connaît
le poids de tout le monde»**

Jacques Gbonimy, président de l'UPG

« Il ne revient pas au CNT de choisir la durée de la transition »

Dans un entretien accordé à notre rédaction, le président de l'Union pour le progrès de la Guinée (UPG), également membre de l'Alliance nationale pour une alternance démocratique (ANAD), revient sur les pas de la transition en Guinée. Entre satisfaction et inquiétude, Jacques Gbonimy, sans faire dans la dentelle, livre ses vérités. Lisez !

L'Indépendant : Actualité oblige ! Madame M'mah Sylla qui aurait été violée par des médecins a finalement succombé. Quelle est votre sentiment ?

Jacques Gbonimy : C'est un fait regrettable. Parce que quand on est malade, on part à l'hôpital pour avoir la guérison. Mais si c'est pour avoir des coups malheureux comme ça, jusqu'à être violé par celui qui doit te traiter et guérir, c'est un fait totalement regrettable. Je pense que la justice doit faire des enquêtes. Parce qu'il y a deux versions ; les uns disent que la jeune femme vivait avec l'un des médecins déjà, et que ce qui est arrivé c'est un accident. Par contre d'autres disent qu'elle est allée se faire

avorter et l'opération n'a pas réussi. L'un dans l'autre, je crois qu'on part à l'hôpital pour recouvrer sa santé. Mais si c'est pour aller mourir et surtout par la faute des gens, c'est grave. C'est pourquoi nous demandons la justice de faire une enquête sérieuse et punir les coupables. Sur les 4 incriminés on dit que c'est un qui a fui. Nous exigeons que justice soit faite.

Le 5 septembre dernier, les Guinéens se sont réveillés avec un coup d'Etat. Ce jour, comment vous avez appris la nouvelle ? Et quelle a été votre appréciation ?

Le 5 septembre, j'étais à Conakry. Très tôt, un ami qui loge à Kaloum, m'a appelé pour me dire "mon frère, il y a des coups de feu ici, si tu as un programme pour l'église, mieux vaut sursoir à ça". Vous savez les dimanches nous partons à l'église. Donc, je me suis mis à observer, j'ai appelé certains amis qui habitaient Kaloum qui m'ont dit effectivement, il y a des coups de feu. Bon certains membres de la famille ont voulu aller à l'église, j'ai pris la clé de la voiture j'ai gardé, j'ai dit personne ne sort, patientez. Et c'est en fin de matinée, que nous avons appris qu'Alpha Condé est arrêté. Et que les militaires avaient pris le pouvoir.

Par rapport à Alpha Condé tout Guinéen qui voyait tout ce qui se passait, savait déjà que ça allait arriver. Et pour moi ça n'a pas

été une surprise. Je m'y attendais, je ne savais pas à quel moment ça allait arriver.

Je pense que Doumbouya a posé un acte très important. Il a libéré le peuple de Guinée, parce que nous vivions avec un clan qui ne pensait qu'à lui-même. Il n'y avait pas de liberté d'expression, pas de liberté individuelle, ni collective, chacun était dans sa coquille par ce système qui martyrisait tout le monde. La preuve est que nous avons tenu une conférence ici et le soir même deux de nos amis ont été arrêtés, tout simplement parce qu'on est passé de l'ANAD électoral à l'ANAD politique, ce jour c'était difficile pour nous autres, on pensait qu'on allait être arrêté. Moi je suis rentré chez moi vers 20 heures, mais avant d'arriver j'ai appelé les jeunes de voir si aux alentours, il n'y avait pas de véhicule de police là-bas.

Donc, c'est une satisfaction pour nous et nous sommes fiers de la junte par rapport à l'arrestation d'Alpha Condé et le changement que nous sommes en train de vivre.

Depuis sa prise du pouvoir, globalement, quel regard portez-vous sur les actes posés par le CNRD ?

Globalement, nous pensons qu'il est entrain de poser des actes importants, pour la vie sociale politique et économique du pays. Ces actes doivent être muris et aller jusqu'au bout. Par



exemple la récupération des biens de l'Etat, et aussi les audits qu'il prévoit de faire, parce que il y a un régime de 10 ans qui vient de passer, il faut que la junte fouille la gestion de ces personnes-là. Le CNRD a levé les barrières, mais au-delà de ça, il faut que le contrôle soit régulier.

Mais là où il y a de problème, c'est par rapport à la mise en place des organes de la transition. Le gouvernement ça a pris un moi, c'est allé au compte-gouttes, jusqu'à mettre en place tout le gouvernement. Et pour le CNT on est encore en train de trainer. Je crois tout cela doit aller vite, parce que nous sommes dans une période d'exception. Tant qu'il n'est

en place et qu'on commence à calculer, c'est comme si on est dans un temps mort où il n'y a aucune loi qui fonctionne. Malgré qu'on ait la charte qui nous guide actuellement, mais c'est comme si on est dans un pays de dictature. Parce que tous les organes ne sont en place. La transition elle-même n'a pas commencé.

Justement, jusqu'à présent, on ne connaît pas la durée de la transition. Lors de ses dernières sorties médiatiques, le colonel Mamadi Doumbouya renvoie cette question de durée au CNT qui sera

(Suite à la page 4)

L'indépendant

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Dar-Es-Salam sur la route Leprince
Commune de Ratoma
Email: l independantguinee@gmail.com
- Tél : 664.63.09.53 - BP: 2427
Conakry

Redacteur en chef

Amadou Sadjo DIALLO: 624 37 26 68
Email: dialloamsadjo@gmail.com

Comité de rédaction

Amadou Sadjo DIALLO
Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Moussa THIAM

P.A.O

N. S. SOUMAORO

Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces

Mamadou Aliou Diakité Tél.
664.63.09.53/
622.04.62.21

E-mail: madalga1@gmail.com

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression: SPIC/Imprimerie Warh Business Groupe

Lisez le journal numérique sur le site
www.kefinafasso.com

Avis très important

Pour vos avis, annonces et publicités, Publireportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au
Tél. : 664 63 09 53 / 622 04 62 21
E-mail : l independantguinee@gmail.com

Avis important

L'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" constatent ces derniers temps, avec regret, que des individus non identifiés se présentent au niveau des institutions nationales et internationales, ainsi qu'au niveau de certaines sociétés de la place, au nom des deux organes, sans aucune autorisation de leurs responsables.

Face à ces agissements relevant du délit, l'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" invitent cordialement et humblement les entités citées plus haut à se référer toujours à l'adresse mentionnée dans l'ours des deux journaux en cas de besoin.

Merci d'avance de la compréhension!

La Rédaction

Dictature

Le péché originel

On se demande toujours pourquoi la Guinée, en dépit de ses immenses potentialités économiques, ne parvient pas à se doter d'une administration de développement. Il faudrait sans doute chercher l'origine du mal dans la dictature imposée à la république naissante sous le régime du parti-Etat incarné pendant 26 ans par le Parti Démocratique de Guinée (PDG).



En effet, le président Ahmed Sékou Touré avait fait montre, tout le long de son règne, d'une soif inextinguible du pouvoir. A son actif néanmoins on retient de lui le père de l'indépendance guinéenne et des acquis comme les premières infrastructures économiques et sociales et le soutien aux mouvements de libération de maints pays africains. Mais la puissance du PDG avait réussi à phagocytter toutes les institutions républicaines et avait muselé toutes voix discordantes. D'où la kyrielle de complots permanents qui ont permis de liquider des pseudo-contrerévolutionnaires, notamment les crème de l'intelligentsia. La répression était devenue si endémique qu'elle avait provoqué un exil massif de Guinéens à destination des pays voisins.

C'est n'est pas étonnant qu'à la mort du dictateur en 1984, la Guinée présentait tous les stigmates d'un pays sortant d'une longue guère civile avec une économie en lambeau et une misère généralisée.

L'armée prend le pouvoir sous la houlette du colonel Lansana Conté qui promet une rupture totale dans la gestion de l'Etat. C'était sans

compter que les nouveaux dirigeants, militaires et civils, avaient hâte de goûter au bonheur auquel ils avaient été si longtemps privés, ils s'attelèrent donc pendant 24 ans à se servir plutôt qu'à servir la nation.

Et la misère du peuple n'a fait que s'accroître sous les régimes qui ont suivi, ceux du capitaine Moussa Dadis Camara, du général Sékouba Konaté et de Alpha Condé.

Il faut se résoudre aujourd'hui à reconnaître que la dictature engendre presque toujours la misère qui, à son tour, favorise et conforte sa mise en place. « Un pauvre ne peut être honnête », aimait à dire le président Houphouët-Boigny. Car

l'obsession du pauvre est la lutte pour la survie. Lorsque le premier régime politique d'un pays crée une misère profonde à son peuple, il s'en suit le sauve-qui-peut. La triste réalité de chez-nous est qu'il est difficile de trouver un Guinéen capable de résister à toute tentation d'enrichissement illicite. En fait un Guinéen aux mains propres est un Guinéen qui désespère à trouver une occasion pour se salir les mains.

Alors à quand l'homme providentiel qui viendra briser la dictature et la misère ? La présente junte militaire pourra-t-elle ouvrir le chemin de l'espoir ? Attendons de voir !

Walaoulou BILIVOGUI

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

CNT

Cinq coalitions de partis politiques rejettent la médiation de Dr Ousmane Doré



Les membres de l'inter-coalition politique présidée par Mamadou Sylla ont tenu une réunion, le samedi 20 novembre 2021, à leur siège à Dixinn Bora. Cette rencontre était axée sur la participation des partis politiques au Conseil national de la transition (CNT). A quelques jours de la date butoir, les partis politiques peinent à s'entendre sur la désignation de ses 15 représentants au CNT.

Dans un communiqué lu, l'inter-coalition politique (ICP) qui regroupe cinq coalitions en son sein dont la CORED de Mamadou Sylla a rejeté la médiation du Dr Ousmane Doré du MND. Ladite coalition estime qu'il ne peut être « juge et partie ». Dr Doré est également reproché le non-respect des clauses des discussions. L'ICP a décidé de suspendre sa participation à toutes discussions sans garanties préalables: « Nous restons convaincu que le rassemblement de la classe politique reste une nécessité absolue pour une synergie d'action et impacté positivement la transition en cours.

Cependant, il reste important que l'implication de Dr Ousmane Doré président du parti MND membre de la COPEC pour rendre possible cette première rencontre Dr Ousmane Doré ne saurait être un médiateur dans la mesure où il ne peut être juge et partie », insiste la porte-parole du jour Dr Makalé Traoré.

Par ailleurs, l'inter-coalition politique rassure tout de même disposer à toute forme de discussion allant dans le sens de l'unité des différentes formations politiques: « De ce qui précède l'ICP dénonce le non-respect des clauses arrêtées avec M. Doré. L'ICP décide de suspendre sa participation à toute activité future de ladite tant que la garantie préalable n'est pas assurée dorénavant. L'ICP reste cependant, ouvert et disponible à toutes les formes de discussions allant dans le sens de l'unité d'action de la classe politique afin qu'elle devienne un interlocuteur incontournable des nouvelles autorités du pays et durant tout le processus de la transition », a-t-elle conclu.

AMADOU TIDIANE DIALLO

Jacques Gbonimy, président de l'UPG

« Il ne revient pas au CNT de choisir la durée de la transition »

mise en place. Quelle est votre réaction ?

Généralement quand les militaires prennent le pouvoir en plus du discours de suspension des institutions, ils rassurent le peuple par rapport à la durée que cela prendra. Parce que nous sommes dans une démocratie, un coup d'Etat en fait n'est pas autorisé.

Mais si le cas comme Alpha Condé qu'on a vécu arrivait dans un pays, c'est normal qu'il y ait un coup d'Etat parce que l'armée est là pour intervenir. Mais l'armée intervient avec un plan et programme précis de gouvernance pour sortir le pays de la situation antérieure. Et le cas guinéen il n'y a pas eu annonce de délais. Ça déjà c'est un problème et par rapport au CNRD. D'abord on n'a même pas la liste des membres du CNRD. Même si toute l'armée est membre du CNRD, on doit connaître les responsables. Si aujourd'hui il y a un problème à qui on va s'adresser ou bien tout va aller au niveau de Doumbouya pour avoir une solution, moi je pense qu'il faut une liste.

La deuxième chose par rapport à la date, c'est vrai qu'on va mettre en place le CNT, mais on ne sait pas quand est-ce que ça va finir. Et aussi, il ne revient pas au CNT de choisir la durée de la transition. Parce que le CNT va être composé de plusieurs personnes, certains même qui ne connaissent rien dans les affaires de transitions ou dans les affaires démocratiques, parce que beaucoup parlaient de 5 à 6 ans pour la transition. Le mandat présidentiel est égal à 5 ans, si la transition fait de 5 ans, c'est un mandat déjà. Doumbouya est aujourd'hui le président issu de la junte, donc le président de la transition, il n'est pas un président démocratiquement élu.

Donc il ne doit pas prendre le temps d'un mandat. Il revenait au CNRD de nous faire plutôt une proposition de date, même si maintenant

ça se discute en fonction des opérations à mener pour aller vers les élections de fin de transition, mais on a besoin d'avoir une date qui nous permettra de se faire une idée sur le délai de la transition. Mais, il ne revient pas au CNT qui va être composé de plusieurs personnes et même d'opportunistes qui seront là pour se prononcer ou qui vont se servir des intérêts qu'ils auront au CNT pour rester dans la durée. Et là ça va être un conflit qui va les opposer aux acteurs sociopolitiques. Ça ne sera pas bien.

Donc le CNT même n'est pas un organe légitime... puisque qu'on prévoit un referendum sur la constitution qui sera écrite, ça veut dire il faut même que le peuple se prononce. On a eu des difficultés avec Alpha parce qu'il s'est servi du fait qu'en 2010, il n'y a pas eu de referendum. Si vous vous rappelez, en 2010, Jean Marie a voulu qu'il y ait un referendum, mais eux (acteurs politiques) ne voyaient que la présidentielle, ils n'ont pas vu ce qu'il faut avant qu'un président ne vienne dans la paix. Ils ont dit non. Même les législatives qu'on devait faire avant la présidentielle, ils ont saboté. Et on est allé directement à la présidentielle sans voter la Loi au referendum.

Le colonel Doumbouya estime que l'envoi d'un médiateur n'est pas opportun, arguant qu'il n'y a pas de crise en Guinée. De l'autre côté il y a certains acteurs sociopolitiques dont Cellou Dalein Diallo, qui déplorent le manque de dialogue avec les nouvelles autorités. Qu'en pensez-vous de ces positions ?

D'abord quand on est en période d'exception comme maintenant là, ce qu'il y a une crise, s'il n'y a pas de crise on a un président normal, un gouvernement normal et des institutions.

A partir du moment où tout est suspendu, dire qu'il n'y a pas de crise, peut-être

c'est parce que les gens ne s'affrontent pas dans la rue. Et ce n'est pas que ça, qu'on peut dire il y a crise. C'est par la suspension de toutes les institutions et la période d'exception qui nous amènent à dire qu'il y a crise.

Maintenant le choix de la personne, c'est vrai qu'Ibn Chambas moi je l'ai connu, au moment que j'étais à la CENI... De toutes ses venues en Guinée, il a plutôt empiré les problèmes... Donc la personne de

Chambas n'est pas la bienvenue. Là, je soutiens entièrement la position du CNRD, mais on a besoin d'un médiateur parce que la situation actuelle où le dialogue se tient difficilement, il ne faut pas qu'on se retrouve dans la période d'Alpha Condé, où il n'y avait aucun dialogue, même s'il y avait dialogue, aucun résultat n'était appliqué.

Donc je pense que c'est normal qu'on ait un médiateur, mais pas en la per-

sonne de Ibn Chambas, mais une personne qui n'a pas de tache noire en Guinée pour nous aider à franchir certains caps.

C'est vrai que le pouvoir militaire nous a libéré, mais s'ils ne sont pas conseillés, s'ils ne sont pas limités dans certaines choses, ils risquent d'aller dans un débordement. Et une transition au départ vous êtes applaudis par le peuple, par tout le

(Suite à la page 6)

Justice

La cour suprême déboute les avocats du Col Mamadou Alpha Barry

Rien ne va pour le Colonel Mamadou Alpha Barry, ex- porte-parole de la gendarmerie nationale. Condamné à 5 ans de prison ferme et au paiement d'une amende de 140 millions GNF, en juin dernier pour des faits de "vol aggravé", les biens de l'officier risquent d'être saisis dans les prochains jours. Le pool d'avocat du colonel qui a saisi la cour Suprême de Conakry a été débouté, le mardi 23 novembre 2021.



La Cour dans son arrêt rendu par son président Kanfory Kaltamba a donné raison à la partie civile de faire exécuter la décision de saisie des biens de l'ancien porte-parole de la gendarmerie nationale. Un arrêté qui a réjoui l'avocat du plaignant, le commerçant Ibrahima Diallo. « Nous sommes très satisfaits de la dé-

cision de rejet du sursis. Cela veut dire que l'arrêt qui a été rendu par la chambre spéciale militaire de la Cour d'Appel de Conakry pourrait être exécuté présentement et dans n'importe quel moment. Si le Colonel Mamadou Alpha Barry a été condamné pour le paiement des 140 millions francs guinéens, on peut faire recours

à un huissier pour exécuter cette décision de justice », rassure Me Mohamed Lamine Sylla.

Cependant, Me Salif Beavogui de la défense promet de ne rien lâcher dans cette affaire avant de plaider la libération de son client. « Nous n'allons jamais nous décourager. Nous allons continuer la lutte jusqu'à blanchir l'honneur et la dignité de notre client. Si la partie civile tente de mettre en place une telle procédure, elle nous trouvera sur son chemin. C'est un mal jugé. Nous n'allons pas nous laisser faire. Nous demandons sa libération. Il ne mérite pas ce qui lui arrive. Pour le temps que nous traversons, le colonel Mamadou Alpha Barry est utile et il peut rendre beaucoup de services encore », a-t-il déclaré.

Amadou Tidiane Diallo

CNT

L'ANAD et le RPG/AEC se partagent 8 places...



La concertation entre certaines coalitions politiques, le lundi 22 novembre 2021, a permis de trouver un consensus sur la répartition des 15 places qui leur est accordé au Conseil national de la transition (CNT).

L'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) de Cellou Dalein Diallo en coalition avec l'ANAD rafle 4 sièges, tout comme l'ancien Parti au pouvoir le RPG arc-en-ciel qui prend aussi 4 sièges.

L'UFR de Sidya Touré, le PEDN de Lansana Kouyaté et le Model d'Aliou Bah qui sont membres du Front Na-

tional pour la Défense de la Constitution (FNDC) quant à eux, bénéficient de 2 sièges. La coalition (COPED) de Dr Ousmane Kaba a aussi obtenu 2 sièges.

À signaler tout de même que la CORED de Mamadou Sylla et la CPR de Dr Faya Milimouno grand absent de cette rencontre se voient attribuer les 3 places restantes qu'ils devront se partager avec les 5 autres coalitions politiques du pays.

Un partage qui ne fait pas l'unanimité et qui fait déjà couler beaucoup d'encre dans le landerneau politique.

Amadou Tidiane Diallo

Justice

Un militant du RPG mis aux arrêts pour « escroquerie »

Désormais les plaintes qui n'ont pas abouti contre les militants du RPG (ex-parti au pouvoir) sous l'ère Alpha Condé vont refaire surface. Un autre jeune militant dudit parti a été mis aux arrêts le mardi 23 novembre 2021. Il s'agit de Amadou Oury Bah dit "Intello".

Longtemps recherché par la justice, Amadou Oury Bah dit "intello" a été interpellé puis conduit à la brigade de recherche de la gendarmerie de Kipé.

Le transfuse de l'UFDG serait poursuivi apprend-t-on

pour « escroquerie » après plusieurs plaintes le visant. Mais cette fois-ci il est tombé dans les filets de la brigade de recherche de Kipé.

Amadou Oury Bah dit "Intello" pourrait même être entendu dans les prochaines heures dans les locaux de la brigade de recherche de la gendarmerie de Kipé.

Pour rappel, plusieurs militants de ce parti ont été interpellés depuis l'éviction d'Alpha Condé au pouvoir le 05 septembre dernier.

Amadou Tidiane Diallo

CNT

«Le MATD va départager les partis parce qu'il connaît le poids de tout le monde» (Mamadou Sylla)

Après avoir récusé Dr Ousmane Doré comme médiateur dans le cadre de la désignation des représentants des partis politiques au sein du futur conseil national de la transition, Mamadou Sylla confie le sort des candidats des formations politiques au ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation.

Dans un entretien qu'il a accordé à mosaiqueguinee.com, le leader de la CORED révèle que tous les partis politiques, à l'exception de celui qu'il dirige, ont déposé la liste de leurs candidats au CNT auprès du MATD, à qui, il revient désormais de les départager au regard du poids de chaque parti politique en lice.

« Tout ce qu'on dit là, c'est faux il ne faut rien écouter des conneries de Doré, nous on l'a récusé parce qu'il n'a pas qualité d'être médiateur.



Tu ne peux pas être juge et partie, c'est ce qu'on lui a dit. On pensait qu'il est intelligent mais il n'est pas intelligent (...). Ce qu'ils ont fait, ça n'engage qu'eux, le MATD va départager parce qu'il connaît le poids de tout le monde. Les partis membres de la CORED ont déposé la liste de leurs candidats. Même les alliés du RPG, chacun a déposé sa liste. Mais nous à l'UDG, on n'a pas déposé parce qu'on ne sait pas comment ça va se passer pour 15 places. Il appartient au MATD désormais de travailler et on s'en tiendra à

cela. Comme les gens sont pressés, on a dit déposez les listes et chacun a déposé; il y en a qui ont déposé il paraît quatre ou cinq noms et même plus. Sur plus de 100 partis politiques, si on sait que tu vaux quelque chose, on va forcément te donner quelque chose », estime le président du parti UDG.

Enfin, Mamadou Sylla, assure que son seul souci, à date, « c'est comment animer son parti politique pour les prochaines élections en Guinée ? ».

Mosaiqueguinee.com



Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Jacques Gbonimy,
président de l'UPG

« Il ne revient pas au CNT de choisir la durée de la transition »

monde, au fur et à mesure que les difficultés viennent, les choses se compliquent et vous êtes contraints de créer d'autres situations, c'est pourquoi la transition doit être faite dans un délai raisonnable pour permettre au CNRD d'organiser des élections libres et transparentes et quitter.

Surprise ! Aujourd'hui même le RPG demande des élections libres et transparentes. Dix ans ils ont organisé des élections truquées, tous ceux qui sont opprimés pensent aux bonheurs et à la transparence des élections pour sortir de leur situation. Le RPG coïncé aujourd'hui, demande des élections transparentes. Donc nous souhaitons que le CNRD parte dans un délai raisonnable et que les élections soient organisées pour sortir notre pays de cette situation d'exception.

Parlons de votre parti. A un moment donné, l'UPG faisait la une des medias à cause d'un bicéphalisme à la tête du parti. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Est-ce que maintenant tout est en ordre ?

En fait on a parlé de bicéphalisme à l'UPG, mais en réalité, il n'y avait pas de bicéphalisme. Il y a eu des incompréhensions, après le congrès de 2019. M. Mathos qui a avait été remplacé n'a pas voulu accepter de lâcher. Ça a fait des discussions dans les medias. Mais je pense qu'aujourd'hui tout ça c'est derrière nous. Parce qu'à partir du moment où le ministère de l'Administration qui agréé les partis politiques s'est prononcé sur le congrès qui a évincé Mathos et en tant que juriste aussi qu'il est, devait accepter et renoncer. S'il a persisté, c'est

parce que il avait le soutien d'Alpha Condé qui voulait nous faire la peau parce qu'on est allé au FNDC, et ensuite on est allé à l'ANAD. Il y a eu plusieurs réunions à Sékhoutourea, nous avons été informés. Maintenant tout ça est derrière nous, parce qu'Alpha Condé est en prison lui-même.

Donc à l'UPG, nous nous préoccupons à réorganiser le parti, mais aussi des préparatifs des élections de fin de transition pour qu'on puisse avoir des élus, parce qu'un parti est créé pour aller à des échéances électorales. Et c'est ce que nous sommes en train de préparer.

Votre mot de la fin...

Nous nous réjouissons de l'arrivée des militaires, nous voulons qu'il ait une transition réussie, mais pas une sédentarisation, parce que ça peut encore nous replonger encore dans la situation départ et on ne veut pas ça. M. Doumbouya est jeune par rapport à nous autres qui ont dépassé la cinquantaine. Il est encore plus jeune, il a encore plus d'avenir dans sa carrière. Que ça soit politique ou militaire, il a encore plus d'avenir. Qu'il pense à laisser son nom dans la bonne position de l'histoire et non être quelqu'un qui n'a pas réussi sa mission. Donc, nous lui souhaitons vraiment une bonne mission et dans un temps raisonnable.

Entretien réalisé
par Sadjo Diallo

L'indépendant
L'information
en toute
indépendance

Aboubacar Soumah,
président du GDE

« Tous les problèmes de la Guinée, ce sont les hommes politiques... »

Aboubacar Soumah président du parti GDE, également ex-député de l'Assemblée nationale était l'invité de la radio FIM FM, le lundi 22 novembre 2021. Le débat portait sur l'incapacité de la classe politique guinéenne à s'entendre sur la clef de répartition de ses 15 sièges au CNT. Aboubacar Biro Soumah signe et persiste que les problèmes de la Guinée, depuis 1958 à maintenant, c'est la classe politique. Selon lui, pour une bonne refondation de l'Etat guinéen, le CNRD aurait dû dissoudre les partis politiques, comme il l'a fait pour les institutions de la république. Lisez !

Bonjour M. Soumah ! Nous sommes le 22 novembre, c'est la date que le ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation avait donné au parti Politique, un délai pour envoyer des représentants pour la formation du CNT. Où en êtes-vous par rapport à cette date butoir en ce qui concerne la constitution de votre groupe représentant les 15 en question ? Beaucoup d'observateurs avaient prédit ce qui arrive maintenant, beaucoup avaient estimé que vous étiez incapables de vous entendre, alors que l'espoir avait germé, finalement c'est votre coalition qui remet tout en cause, qui suspend sa participation aux travaux menés par Dr Ousmane Doré. Qu'en est-il ?

Avant de répondre à votre question, je dois dire que tous les problèmes de la Guinée, de l'indépendance à maintenant, ce sont les acteurs politiques. Qu'on ne respecte pas la loi, qu'on ne fasse pas en sorte que le peuple de Guinée jouit réellement des revenus issus de nos ressources minières. Tout, est le fait unique des hommes politiques ; que ce soit des crimes politiques, tout est lié aux hommes po-



litiques Guinéens. Je dis bien de 58 à maintenant.

Ç'a été une erreur, voire même une faute grave du CNRD de dissoudre toutes les institutions en oubliant les partis politiques. Il fallait dissoudre les partis politiques, parce que c'est une loi qui crée les partis politiques. Cette loi est issue de la constitution. Cette loi-là est une loi organique. On aurait dû dissoudre les partis politiques pour reprendre une véritable refondation de l'Etat guinéen. Je suis Guinéen, j'aime ce pays, j'aime mes frères Guinéens, même si la faute se trouve sur ma propre tête, je préfère la dire et la dénoncer.

Je reviens maintenant à la question. Nous, nous avions vu ça venir et je fais partie de ceux qui ont proposé à la CORED Guinée d'écrire à l'ensemble des plateformes constituées, les coalitions politiques avec les Doyen Bah Oury et autres. Nous nous sommes entendus d'écrire à tout le monde. Nous l'avons fait, une date a été fixée, une heure a été fixée, le rendez-vous pris, un lieu choisi, pour voir comment on peut se comporter dans la transition. Les lettres-là ont été distribuées. Tout le monde a accepté. Une heure a été fixée. Nous

(Suite à la page 7)

Aboubacar Soumah, président du GDE

« Tous les problèmes de la Guinée, ce sont les hommes politiques... »

qui sommes de la Commune, nous avons décidé de cotiser afin que ce soit une cérémonie vraiment entre frères. Malheureusement, personne n'a répondu. Les mêmes personnes qui ont fixé le rendez-vous ne sont pas venues.

On apprend à travers un coup de fil à travers Dembo qu'on doit se retrouver chez le président Sidya Touré. On s'est dit, bon ! : « Vous nous dites de se rencontrer chez Mamadou Sylla à telle heure, nous préparons tout, vous ne venez pas, vous voulez que nous nous quittions ici pour aller Chez Sidya Touré pourquoi ? ». Ça été le premier problème.

Le second problème, c'est M. Doré qui s'auto désigne comme médiateur. Il est venu signer au niveau du CORED Guinée comme parti membre. Il quitte pour aller signer chez Ousmane Kaba au niveau de la COPED. Voyez-vous, on ne peut pas être parti et juge. Il faut que les Guinéens soient un peu sérieux. On ne peut pas être pyromane d'un côté et être pompier de l'autre.

Est-ce qu'il n'avait pas adressé une note conceptuelle à tous les partis politiques ?

Non ! Il n'a pas envoyé même le débat que vous pouvez appeler le débat politique qui a eu lieu le jour de la visite d'El Hadj Cellou, président de l'UFDG chez Mamadou Sylla. M. Doré nous a fait comprendre au niveau de la CORED Guinée que... Cellou Dalein et qu'une rencontre était prévue à cet effet chez Mamadou Sylla. Malheureusement, M. Cellou Dalein n'était informé de la réunion. C'est ça la vérité. Il venait juste saluer Mamadou Sylla. S'il y a des couacs suite à ce qui s'est passé là... M. Cellou Dalein ne savait pas qu'il y avait une réunion. Nous, il nous fait comprendre qu'il y a une réunion de la CORED Guinée. Nous, nous avons appelé d'autres coalitions politiques pour dire : Ah ! Cellou vient, on va

mettre à terre tout ce qui nous divise pour s'unir.

Pendant qu'on l'attend dans la salle pour ouvrir le débat, Cellou Dalein vient et dit : non, qu'il n'est pas venu pour la réunion, mais juste pour saluer Mamadou Sylla. Nous on s'est attaqué à Cellou pour dire qu'il a été informé selon M. Doré. Mais, Cellou n'était pas informé de la réunion. C'est ça la vérité.

Donc par rapport à cette médiation dont vous parlez, Doré n'est pas crédible pour mener cette médiation. Il ne peut pas mener la médiation au moment qu'il appartient à deux plateformes différentes. Moi je pense qu'il n'y a même pas de problème de médiation dans ça. S'il y a de la bonne volonté, je l'ai dit au président Cellou Dalein sur les antennes. Je le répète encore, qu'on aime ou qu'on n'aime pas : il y a deux principales formations politiques aujourd'hui dans ce pays. Tous les autres comme le nôtre ; nous nous battons pour que nous atteignons la taille de ces formations politiques ; c'est l'UFDG et le RPG. C'est cela la vérité, il faut être réaliste dans la vie. Alors Si Cellou veut diriger ce pays-là, il doit commencer à rassembler les Guinéens.

Est-ce qu'il ne le fait pas ?

Non ! Loin s'en faut. Moi si j'étais à la tête de l'UFDG aujourd'hui, je n'ai même pas besoin de demander aux gens de venir chez moi. Je vais chez tous les leaders et puis si je viens, je ne préside même pas. Je me multiplie par zéro parce que je sais que c'est quoi l'objectif final. En politique, il faut se mettre à terre pour que 10 personnes te marchent dessus pour que tu marches sur tout le pays.

C'est parce que Cellou a été utilisé comme un fonds de commerce par les autres, donc il se méfie aujourd'hui.

Non ! En tout état de cause, je ne dis pas qu'il prenne des militants. Je ne demande pas qu'il vienne

demander une adhésion quelconque, mais lorsqu'il peut en tant que principal parti d'opposition d'alors parce qu'aujourd'hui, il n'y a pas de parti d'opposition, il n'y a pas de parti de mouvance. Il aurait pu rassembler l'ensemble de la classe politique, ne serait-ce que sur des questions d'intérêt commun. Il peut le faire.

Donc il doit laisser tous les mauvais précédents, c'est-à-dire les mauvais souvenirs des gens qui ont utilisé l'UFDG comme tremplin pour aller à l'Assemblée pour séduire Alpha Condé afin de se retrouver à la mouvance, qu'il mette une sorte de gomme sur tout ça ?

Vous confondez deux choses qui ne sont pas les mêmes. Celui qui vient adhérer à l'UFDG et se comporter comme tu le décris, ça, c'est un aspect. Et dire qu'il y a question d'intérêt commun entre tous les partis politiques en est un autre. La question qu'on se pose, c'est comment doit-on être ensemble pour faire face au CNRD ? Comment doit-on

se comporter dans la transition ? Ça, ce sont des questions d'intérêts communs.

Lorsque les force vive se créaient ici ; les forces vives ne se sont pas créées par ce que Alpha Condé a cédé pour Bâ Mamadou ou Bâ Mamadou a cédé pour Siradio. Ils se sont réunis pour faire face à l'Etat. Alors sur des questions d'intérêt commun, ils essayent d'être ensemble. Lorsque toutes ces questions sont résolues, chacun rejoint son camp. C'est là où le leadership s'impose.

C'est ce que M. Doré voulait faire. Quel crime a-t-il commis que de vouloir rassembler. Que de vouloir mettre tous ensemble pour que vous pesiez de toute votre force sur cette transition.

C'est une excellente chose, mais la démarche a manqué. Il aurait dit directement à Mamadou Sylla, à Ousmane Kaba à n'importe qui, voilà ce que je veux : il faut qu'on se fixe un lieu de rencontre, qu'on se retrouve autour des questions (...)

que ce soit clair pour les uns et pour les autres. Mais on ne peut pas mener une médiation pour une question méconnue par les partenaires.

Enfin, c'est la date butoir pour les dépôts des listes des différentes structures devant envoyer donc des représentants au CNT. Vous n'arrivez pas à vous entendre ; finalement on n'aura pas à date ce lundi 22 novembre, la liste des 15 représentants de la classe politique.

C'est pour te confirmer ma première phrase : tous les problèmes de la Guinée, c'est les hommes politiques ou les acteurs politiques. A votre information, tous ces acteurs politiques ont des candidats dont les dossiers sont déjà déposés même le mien.

Vous avez tous déposé en sourdine, vous l'avez individuellement déposé ?

Oui ! C'est pour vous dire que c'est un faux débat, c'est-à-dire on te fait croire

Après le décès M'mah Sylla, son papa dégage

« Ma fille était mon seul espoir »

La mort de M'Mah Sylla, la dame abusée par des médecins, évacuée ensuite en Tunisie où elle a subi une septième opération sans succès, suscite des réactions. D'après nos confrères "Irevelateur224" qui a joint le dimanche 21 décembre 2021 le père de la victime, celui-là qui était à ses chevets lorsqu'elle était admise à l'hôpital Ignace Deen se dit dévasté par la nouvelle de la disparition de sa fille.

« Je suis dévasté et en colère, mais je ne sais quoi faire ou quoi dire parce que au vu de la situation, je ne

peux rien maintenant puisque ma fille est décédée. Je ne peux que me remettre à la volonté de Dieu, aux bonnes volontés mais surtout aux nouvelles autorités pour qu'elles puissent me sortir de cette situation. Ma fille était mon seul espoir. C'est-elle qui faisait tout pour moi et si aujourd'hui, elle me quitte dans cette situation que vous connaissez, je ne peux que me remettre à la volonté de Dieu et des autorités afin de m'aider », a déclaré M. Sylla

Il faut rappeler que les présumés auteurs et leurs



complices avaient été arrêtés et présentés par la Brigade des Personnes Vulnérables de la Belle-Vue.

Amadou Tidiane Diallo

Aboubacar Soumah, président du GDE

« Tous les problèmes de la Guinée, ce sont les hommes politiques... »

quelque chose par là mais au fond, dans la réalité, ils font un jeu de dupe. Est-ce que vous comprenez ? Moi, je fais par exprès, j'ai demandé à la réunion de la CORED, j'ai dit : la situation est telle que moi, je voudrais qu'on aille en rang serré. Pour aller en rang serré, j'ai été jusqu'à faire des propositions concrètes. J'ai dit : nous savons entre nous qui est qui. Quel poids politique chacun de nous peut avoir. Quelles sont les principales élections nationales organisées auxquelles les partis politiques ont participé et quel est le poids de chacun. Il faut qu'on soit sérieux avec nous-mêmes.

Moi, Aboubacar Soumah avec mon GDE qui est créé au mois de juillet 2018 ne peut pas se comparer aujourd'hui avec un parti qui a été créé il y a 20 ans comme l'UFDG, comme l'UFR et le RPG. J'ai dit : donc en fonction de ces critères objectifs, il faut qu'on démontre aux Guinéens si demain un de nous est au pouvoir, il peut rassembler.

Alors pour vous quelle peut-être la clef de répartition ?

Aujourd'hui si on prend les partis politiques en Guinée sur les 181 déclarés par le ministre de l'Administration, tu ne trouveras pas plus de 35 partis qui sont dans les règles. Beaucoup de partis créés sont dans les poches, le président est le président, il est le vice-président, il est le comité central, il est tout. Et plus grave, il n'a jamais participé à une élection. Donc on peut reléguer ces partis là-dedans. Il va rester 30 à 20 partis politiques. Et parmi ces 20 aussi, quels sont les grands partis ? Si on prend l'UFDG, il a participé

à toutes les élections. Il est allé jusqu'à décrocher une minorité bloquante importante au niveau de l'Assemblée Nationale. Il a été premier-deuxième, deuxième-premier à des élections connues de nous tous, alors on le met là.

Aujourd'hui l'UFDG ne peut avoir la même part que GDE sur le plan électoral. La même chose pour le RPG, la même chose pour l'UFR. Maintenant nous les petits partis qui avons créé le parti à moins de deux ans, nous avons eu le courage d'aller aux élections locales, d'aller aux élections législatives et nous avons eu des résultats à travers les sièges. Qu'on essaye de voir. Même au sein de la CORED pour éviter une dispersion d'effort. On aurait pu dire : l'ensemble de partis même si nous sommes 200. Si on est Guinéen, si nous voulons le bonheur de la Guinée. On dit : vous la CORED Guinée 5 places, vous l'ANAD vous avez 4 ou 3 places, vous COPEL vous avez ceci. Les 5 de CORED même si nous sommes 100 partis politiques si nous voulons travailler pour la Guinée et pour les Guinéens, ce n'est pas une question de personnes. Alors on désigne 5 personnes parmi nous là-bas qui vont représenter l'ensemble des partis composant de la CORED Guinée. C'est de cela qu'il s'agit. Mais chaque fois qu'on dit : peuple de Guinée, au nom du peuple c'est ceci c'est cela, c'est à son propre nom et pour une question d'intérêt égoïste. Il faut bannir la classe politique.

Nous sommes abasourdis par vos propos, vous faites un mea-culpa très tardif. Pourquoi, il y a deux ans vous n'avez pas tenu les mêmes propos au temps du professeur Alpha Condé, dissoudre les partis politiques ?

Le professeur Alpha Condé est issu d'un parti politique, le contexte est différent. S'il vous plaît, la parole obéit à trois principes fondamentaux : « comment

le dire ? Où le dire ? Et quand le dire ? » Si l'un de ces principes est violé, la parole n'a plus de sens. Le professeur Alpha Condé est issu d'un parti politique, il n'a ni la qualité ni les moyens de dissoudre les partis politiques. Mais lorsqu'une période d'exception s'impose où on dissout les institutions démocratiquement élues ou pas, on dissout tout, en ce temps-là on pouvait profiter de cette période d'exception pour dissoudre tous les partis politiques.

Est-ce que vous souhaiteriez que la question de la dissolution des partis politiques soit

par exemple à l'agenda du CNRD ?

Je le souhaite vivement, mais ce n'est pas la nomenclature actuelle piégée du CNT là, ça, je ne suis pas d'accord. Mais je souhaite que les Guinéens se considèrent comme des frères et le problème d'ethnisation du pays, le problème de haine, le problème d'ennemi est créé sciemment par l'ensemble des partis politiques, y compris les miens, que cela s'arrête maintenant.

Est-ce que vous n'êtes pas en train de donner des idées au ministère de l'Administration du

territoire, il pourrait se saisir de ce que vous avancez pour prendre un acte dans ce sens-là pour suspendre par exemple vos agréments ?

Vous voulez une bonne Guinée pour tous les Guinéens ? Si c'est le cas, nous devons prendre des mesures courageuses.... J'ai commencé la politique depuis 1981 : vice-président, deuxième et troisième cycle, membre du comité JRDA de la section PDG-RDA. Je le répète encore : tous les problèmes essentiels guinéens sont dus aux actes politiques.

Une synthèse d'Alpha Amadou Diallo

Fêtes de fin d'année

L'importation, la commercialisation et l'utilisation des jeux de pétard interdites (Autorités)

Le gouvernement guinéen à travers la gouverneure de la ville de Conakry décide de monter au créneau contre les jeux de pétard.

Dans un communiqué lu à la télévision nationale, le lundi 22 novembre 2021, la gouverneure déplore « l'utilisation abusive » des jeux de pétard dans les quartiers, « troublant ainsi la quiétude des citoyens à des heures parfois indues sans compter les menaces à la sécurité et les risques graves auxquels les utilisateurs eux-mêmes s'exposent », rassure M'mahawa Sylla.

Face à cette situation, la Générale à la retraite a ordonné l'interdiction formelle de « l'importation, la distribution, la commercialisation et l'utilisation des jeux de pétard. A cet égard, la gouverneure de la ville de Conakry informe l'ensemble des citoyens de la ville de



Conakry que pour faciliter la mise en œuvre des dispositifs de sécurité et la coordination des opérations par les services compétents en cette période de festivité de fin d'année.

Il est formellement interdit l'importation, la distribution, la commercialisation et l'utilisation des jeux de pétard sur l'ensemble du territoire de Conakry. Tout con-

trevenant s'expose à la rigueur de la loi », a-t-elle laissé entendre.

Amadou Tidiane Diallo

L'indépendant

L'information
en toute
indépendance

Lisez le journal
numérique sur le site
KéfinaFasso
www.kefinafasso.com
Votre site indépendant d'information tous azimuts

Composition du CNT

Ce que propose Bah Oury...

Dans une interview accordée à la radio FIM FM, le mercredi 17 novembre 2021, Bah Oury président du parti l'union démocratique pour la renaissance de la Guinée (UDRG) abordait des questions sur le gouvernement de la transition et d'autres sujets d'actualité nationale, notamment les nombres de personnes qui doivent animer le conseil national de la transition (CNT). Selon lui, les 81 personnes destinées pour composer le nouveau CNT ne sont pas suffisantes pour représenter toutes les sensibilités sociales dans l'extrême diversité qui existent dans le pays. Pour Bah Oury, il faut 159 personnes pour assurer une large représentativité. Lisez !



FIM FM : M. Bah Oury, quel est votre regard sur le gouvernement de transition dirigé par Mohamed Béavogui ?

Bah Oury : Je pense que c'est une première, d'abord par la méthodologie et la manière par lesquelles les choix se sont portés à ses 27 personnalités. Il a fallu procéder à une sélection à des CV et puis procéder à des interviews. Je pense que c'est quelque chose d'inédite. C'est une bonne chose en privilégiant les critères de compétences principalement. Ensuite de cela, il y a l'équilibre régional qui a été un des critères qui s'est révélé par la composition du gouvernement.

La question du genre a été également un souci qui n'a pas été absent des autorités de la transition pour assurer la représentation des femmes. Il y a aussi les questions des compétences et les questions de la jeunesse. Le gouvernement est jeune relativement. Et je pense que ça correspond à une image de la Guinée qui est majoritairement jeune.

Des figures politiques sont entrées dans ce gouvernement. D'aucuns estiment que certains

partis politiques ont été servis et pas d'autres. Est-ce que vous avez la même lecture ?

Je pense qu'aucun parti n'est servi ; c'est les dossiers et leur profil à titre individuel qui a prévalu.

Donc, c'est un hasard s'ils appartiennent à tel parti ou à tel autre, ça c'est très secondaire. A partir du moment où ils sont dans ce gouvernement de transition, ils doivent assumer, de manière impartiale la mission dévolue à ce gouvernement.

Je pense que la logique qui a prévalu, ce sont des hommes et des femmes à partir des critères purement individuels qui ont présidé au choix de ces 27 personnes.

Vous avez été un des premiers acteurs à rencontré la junte, mais jusque-là ni vous ni aucun de vos proches ne se retrouve dans les organes de la transition pourquoi ?

J'ai jamais été candidat, je n'ai jamais été pour le compte de l'UDRG dans cette logique parce que nous avons dit que pour éviter les erreurs du passé et éviter la façon dont le gouvernement des forces vives a été mis en place en 2008-2009 qui s'est

révélé désastreux, parce que ça a contribué à déchirer le tissu national et ça a impacté la suite de la décennie que nous avons connue, il faudrait que cette fois-ci les partis politiques soient dehors. Nous ne pouvons pas dire quelque chose et nous déjuger en étant candidat ou quoique ce soit. Les partis ne sont pas dans le

gouvernement. Les partis doivent être au CNT, c'est la raison pour laquelle au niveau de la CORED, au niveau de l'inter coalition, nous avons estimé que les autorités de la transition doivent revoir le nombre des personnes dévolues pour composer le CNT. 81 personnes ne sont pas suffisantes pour représenter les sensibilités sociales, les sensibilités cultu-

relles, les extrêmes diversités qui existent dans ce pays. Il faudrait aller à ce que nous avons proposé au niveau de l'inter coalition à 159 comme le CNT de 2009-2010 pour assurer une large représentativité dans les forces politiques, les forces sociales et autres.

En parlant justement du CNT, où en sont les partis politiques dans la désignation de leurs représentants ?

La question n'est pas encore ouverte débattue parce que nous attendions la formation complète du gouvernement. En dehors de ça, nous sommes en train de mettre en place une intercoalition qui prendrait en compte l'ensemble des forces politiques y compris l'ANAD, le RPG et les autres. C'est l'objectif assigné pour que dans ce cadre des concertations que l'ensemble de la classe politique ait la capacité de parler d'une seule voix : de se parler, de discuter, d'échanger et de régler leurs problèmes entre eux sans que ce soit l'objet de dispute à l'externe.

Dites-nous M. Bah Oury, globalement quel type de réforme fondamentale proposez-vous pour la marche de la Guinée au sortir de la transition ?

Je pense qu'il faut nécessairement une nouvelle constitution ; contrairement à ce que d'aucuns pensent. La constitution de 2010, il ne faudrait pas qu'on fasse copier-coller. Nous devons changer de gouvernance. Les constitutions qui assurent une forte prédominance du pouvoir exécutif notamment le président de la République. Il faut l'atténuer. L'atténuer en ayant un système qui pourrait-être un système semi présidentiel où le parlement aurait des pouvoirs. Où le chef de gouvernement serait issu de la majorité parlementaire, ceci permettrait d'atténuer la toute-puissance d'un président de la République.

En plus de cela, la question de décret doit être revue ; les décrets de nomination. Un président ou Premier ministre chef du gouvernement peut proposer, mais la validation devrait faire l'objet d'un autre étage où il y aurait des interviews : des discussions, des enquêtes avec une commission qui serait pluridisciplinaire pour booster, trier, sélectionner et ne pas permettre à un président de la République ou à un Premier ministre de nommer n'importe qui à n'importe quel poste.

Transcrit par
Alpha Amadou Diallo

Décès de M'mah Sylla

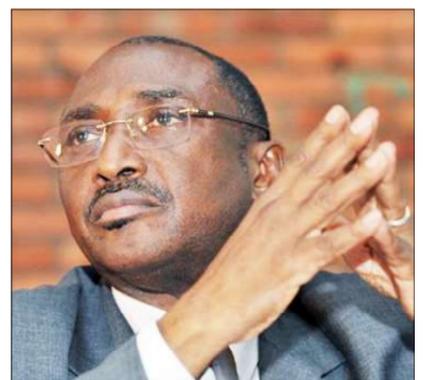
Sidya Touré "triste" et "choqué"

M'Mah Sylla, la jeune fille de 25 ans qui avait été droguée puis violée par des médecins dans une clinique au quartier Entag, dans la banlieue de Conakry, est décédée dans la nuit du samedi 20 novembre 2021, en Tunisie, où elle a été évacuée pour des soins intensifs.

Elle est décédée à la 7^{ème} opération. Une mort qui a choqué plus d'un. Le président de l'Union des Forces Républicaines (UFR) se dit "attristé et heurté" par cette

mort douloureuse. C'est pourquoi, Sidya Touré réclame justice pour M'mah Sylla. L'ancien premier ministre l'a fait savoir à travers son compte Twitter, ce dimanche 21 novembre 2021.

« Triste et choqué d'apprendre que la dame M'Mah Sylla a succombé après une septième opération en Tunisie. Elle aurait été violée par des prétendus médecins et subie des interventions ratées.



Justice pour elle et pour toutes les femmes victimes de telles agressions. #StopAuViol », a-t-il exigé.

Amadou Tidiane Diallo

Révélation sur un escroc

Je causais dernièrement avec un ami qui a été ambassadeur sous la deuxième république. La causerie a tourné autour de certains personnages d'origine floue qui passent maîtres dans l'art de retourner leurs vestes pour entrer dans l'entourage intime du chef de l'Etat, passant allégrement d'un régime à l'autre. L'un des plus dangereux de cette cohorte de courtisans sans scrupules, appelons-le Chérif Koné, retient particulièrement l'attention de mon ami qui a pris plaisir à me raconter comment il a fait sa connaissance. Suivons-le :

« J'étais en poste à Abujan en Côte-d'Ivoire quand une lettre de mon ministre m'a rappelé au pays, je mettais de l'ordre dans mes affaires en attendant les billets d'avion qu'on m'enverrait pour le voyage de ma famille, on était en décembre 1999. Un matin mon planton m'annonce un visiteur qui insistait beau-coup d'être reçu pendant que j'étais occupé à liquider des instances. Je finis par le recevoir et il me dit de but en blanc qu'il est un homme d'affaires résidant à Abidjan mais travaillant dans toute la sous-région, qu'il est en possession d'informations d'extrême importance qu'il tient à apporter en personne à mon président, il a besoin que je l'accompagne pour l'introduire.

Doutant quelque peu des propos de mon hôte, je lui réponds de me laisser une semaine le temps de prendre contact avec Conakry avant de lui donner la suite. En réalité je ne devais prendre aucun contact, je voulais juste savoir s'il allait revenir à la charge. Cherif ne manquera pas au rendez-vous fixé, il revient plus que jamais



décidé et me confie qu'en dehors de sa mère il ne révélerait les informations importantes dont il est porteur qu'au destinataire-même. Je lui dis alors de rentrer préparer sa valise et me rejoindre le lendemain pour prendre l'avion pour Conakry.

Arrivés à l'aéroport de Conakry où nous attendait un ami à qui j'avais téléphoné auparavant, je décide qu'on aille directement au palais présidentiel. Là, le protocole traînant à nous introduire, arrive par bonheur un homme de mes connaissances, un agronome ivoirien chargé des plantations de palmiers nains du président. Je lui explique la raison de ma présence, il me dit de le suivre avec mon compagnon. Nous trouvons le chef de l'Etat calé dans un fauteuil et absorbé par son dada qui est de visionner un western, il interrompt le film pour nous recevoir. L'agronome dit bonjour puis se retire pendant que je présente Chérif, ce dernier souhaite un entretien en aparté avec le Chef. Je me retire dans la salle d'attente.

L'entretien ne prend pas

beaucoup de temps, la nuit tombe sur Conakry et nous devons reprendre l'avion le lendemain pour Abidjan. J'invite mon compagnon à venir avec moi à domicile, il préfère descendre à l'Hôtel du Golfe à la Minière où je devais le prendre le matin pour l'aéroport. Nous retournons à Abidjan où chacun va de son côté.

Rentré définitivement au pays quelques semaines plus tard, je m'installe à Conakry en attendant d'être repris par l'enseignement supérieur mon département d'origine. Je rencontre par hasard dans la rue Chérif

Koné blotti dans une grosse cylindrée dernier cri. J'apprendrai plus tard qu'il est devenu un conseiller des plus influents du président et qu'il avait élu domicile à l'Hôtel de l'Indépendance, je n'éprouve nul besoin d'entretenir avec lui un quelconque contact.

Arrive l'ère du CNDD, Chérif est bombardé conseiller à la présidence avec rang de ministre, il est plus puissant que jamais. Ses propos défraient la chronique, il est en fait le porte-parole et le maître à penser de la junte. Il a manifestement de l'énergie à revendre après

l'affaire du 03 décembre 2009, l'attentat à la vie du chef de la junte. Cherif claironne chaque jour à la radio comme à la télévision que Dadis se porte bien, qu'il a juste eu quelques égratignures, qu'il reviendra triomphalement dans trois jours reprendre son fauteuil, et patati-patata. Quand je l'entendais s'époumoner à la télé je disais à ma femme « Vois-tu cet homme, c'est un imbécile et un escroc international, il réussit toujours à embobiner les chefs et à se remplir les poches avec l'argent de la magouille. Je souhaite vivement qu'il finisse ses jours pendu haut et court à une corde. »

La rage de mon ami contre ce fieffé démagogue se justifie largement. A un moment de la transition sous le général Sékouba Konaté des rumeurs avaient couru que Chérif préparait une rébellion contre la Guinée. Aujourd'hui encore le voilà qui réapparaît comme leader politique qui fait la cour au plus important des chefs de file de l'opposition guinéenne. Il n'arrêtera donc jamais de fouiner dans les arcanes de la politique pour en tirer des dividendes.

O. TIERO

Note de lecture

L'école des pauvres et l'école des riches

Par Mamadou Nagnalen Barry

(Paris : L'Harmattan-Guinée, 2016)

La trame de ce roman est toute simple : un jeune garçon d'un village de paysans fait ses premiers pas sur le chemin de l'école là où il est né. Nanti d'une éducation morale solide et plein de volonté pour réussir, il finit par gravir avec brio tous les échelons scolaires et universitaires avant d'atterrir sur le marché du travail.

Au-delà de la simplicité du récit, le lecteur a le loisir de noter beaucoup d'observations dignes d'intérêt. Ce sont entre autres : la misère des paysans qui constituent la majorité de nos populations, la situation déplorable des écoles publiques tant rurales qu'urbaines, l'affairisme effréné et la corruption qui gangrènent l'administration publique et accentuent les inégalités sociales, l'effritement constant des bonnes mœurs.

Le rôle de l'école revient à éclairer les esprits et à éduquer les cœurs de tous les enfants du pays, enfants des riches comme des pauvres. L'école doit offrir à eux tous une égale chance d'apprendre et de réussir. Ce n'est pas toujours le cas malheureusement compte-tenu d'une multitude de pesanteurs politiques, sociales et économiques.

« Quand une lecture élève l'esprit et vous inspire des sentiments nobles et courageux, l'ouvrage est bon », a écrit La Bruyère. Ce petit roman de Mamadou Nagnalen Barry en est une belle illustration en dépit des faiblesses de grammaire et de syntaxe tant la langue de Molière est difficile à manier. Signalons que l'auteur est présentement notre ministre de l'agriculture et de l'élevage. Bon vent à lui dans ses nouvelles fonctions !

Walaoulou BILIVOGUI

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Dr Ousmane Kaba alerte

« Si cette corruption généralisée n'est pas combattue, il faut oublier tout décollage économique »

Dr Ousmane Kaba spécialiste du domaine économique qui était l'invité de nos confrères de FIM FM ce mercredi 24 novembre 2021, a longuement expliqué l'utilité des opérations d'audit en cas de mauvaise gouvernance.



Le président du PADES a tout d'abord rappelé que la Guinée fait partie des douze (12) pays les plus pauvres sur la planète alors qu'elle regorge d'importantes ressources minières.

Pour cet économiste, il est grand temps d'œuvrer pour mettre fin à la corruption qui a longtemps gangrené la gestion des ressources. Il estime que l'audit reste le seul moyen pour y arriver.

« Il y a la mauvaise gouvernance et dans ce créneau de mauvaise gouvernance, la corruption explique le grand retard de ce pays pendant les dernières années. Alors pourquoi il faut faire les audits ? C'est pour mettre fin à l'impunité financière tout comme on doit mettre fin à l'impunité dans tous les domaines. Parce que si on ne le fait pas, la Guinée n'a absolument aucune chance. Les

gens croient que c'est une option, ce n'est pas une option, c'est une obligation. Rappelez-vous il y a dix (10) ans lorsque nous avons dirigé le comité d'audit à l'époque du président Dadis, j'avais prévenu que si on ne prend pas de sanctions contre les délinquants financiers, la corruption que l'on a eu sous la 2ème république va être multipliée par dix (10) sous la 3ème république c'est exactement ce qui est arrivé. Les dix (10) années du Pr Alpha Condé, la corruption a atteint une échelle jamais égalée, c'est dix (10) fois la corruption qu'on avait eu au temps du Général Lansana Conté. Aujourd'hui encore si cette corruption généralisée n'est pas combattue, il faut oublier tout décollage économique de la Guinée, les années à venir ce n'est pas possible. Pourquoi ce n'est pas possible parce que les flux financiers qui doivent permet-

tre le financement des investissements publics ne viennent plus dans les caisses de l'État », a-t-il prévenu d'entrée de jeu.

Dr Ousmane Kaba a par ailleurs énuméré les étapes importantes pour une telle opération qui constitue la police financière.

« La chasse aux sorcières consiste à attaquer quelqu'un parce qu'on a des griefs contre la personne, mais dès qu'il y a audit ça veut dire que ça doit être documenté ce sont des preuves. On audite jamais une personne en réalité, on audite les flux financiers qui peuvent aboutir à une personne donnée. Nous avons trois (3) axes. Premièrement, l'argent public qui devait rentrer dans les caisses de l'État et qui n'est pas rentré. Ça renvoie aux problèmes des taxes et mines ou tout ce que la Guinée devait avoir et qu'elle ne l'a pas. Deuxièmement, c'est l'argent qui est mal dépensé, c'est-à-dire vous avez sorti beaucoup d'argent pour faire des écoles, il n'y a pas eu d'écoles... Ça c'est la chaîne des dépenses qu'on cherche. Troisièmement, c'est l'argent qu'on prend pour donner à des entités publiques et qui est dilapidé », a-t-il précisé dans l'émission Mirador de FIM FM.

Hadja Kadé Barry

L'indépendant
L'information
en toute
indépendance

Lélouma

Un médecin accusé d'avoir violé une fille dont il est le tuteur

Ce cas de viol a été commis il y a de cela quatre mois, mais c'est le mardi 23 novembre 2021 que l'affaire a été communiquée par le juge de paix de Lélouma.

A en croire le magistrat, le médecin en service à l'hôpital préfectoral de Lélouma accusé d'avoir violé une mineure, dont il est le tuteur a été placé sous mandat de dépôt depuis le 08 novembre 2021 à la prison civile de Lélouma.

« La fille dont on parle était à Lélouma sous l'autorité parentale du médecin, un certain Dr Malamou Niankoye communément appelé Roger qui travaille à l'hôpital préfectoral de Lélouma, au service de la pédiatrie. Moi j'ai appris l'information dans la ville. Si non je n'ai reçu aucune plainte, ni de la part de la femme du Monsieur, ni de la fille qui est d'ailleurs actuellement à Nzérékoré dans la famille du médecin même. Mais puisque nous, nous sommes les poursuivants, on peut engager l'action publique par plusieurs manières. Soit par une plainte, soit par une dénonciation, même à travers les médias on peut déclencher la procédure. Parce qu'il paraît que la fille est la cousine du Monsieur. Donc la fille était venue à Lélouma pour poursuivre ses études. Quand j'ai appris la nouvelle, aussitôt j'ai fait une convocation et je l'ai interpellé juste pour des fins d'enquêtes. Arrivé à notre niveau il n'a pas reconnu les faits (...). C'est ainsi, j'ai cherché à joindre la fille du côté de Nzérékoré mais jusqu'ici impossible. En rapport avec mon collègue de Nzérékoré, j'ai même constitué une commission rogatoire pour aller rencontrer la fille pour savoir si effectivement l'acte s'est passé entre lui et le médecin. Mais pendant ce temps, le

Monsieur « Dr Malamou Niankoye le mis en cause ndlr » est placé sous mandat de dépôt depuis le 8 Novembre 2021 et il est à la prison civile de Lélouma pour des fins d'enquêtes et j'ai orienté l'affaire en instruction. Parce que des cas comme ça, il faut approfondir les enquêtes pour ne pas aussi condamner des innocents. Parce que selon les informations, la fille est âgée entre 14 et 15 ans. Mais à présent, je suis en train d'apprécier est ce que la fille est mineure ou pas. Et pour le cas de viol, je ne pourrais le confirmer. Malgré le fait que cela est actuellement sur les lèvres de tout le monde. Pour le moment, je n'ai pas reçu un rapport médical de l'hôpital qui atteste effectivement qu'il y a eu commission de viol ou pas. Puisqu'en pareille circonstance si la fille est mineure, elle ne peut se constituer partie civile.

Il faudrait qu'une personne majeure vienne défendre ses intérêts. Mais là où je vous parle, j'ai reçu une lettre de désistement de la part de la famille de la fille depuis Nzérékoré.

Pour dire que même si l'infraction serait consommée, eux à leur niveau qu'ils désistent à leur action. Aussitôt j'ai versé la lettre dans le dossier. Mais puisque le désistement ne met pas fin à l'action, nous on continue la procédure jusqu'à ce qu'on ait la véracité des choses. Mais pour le moment, le Monsieur est en détention à la prison civile de Lélouma et l'enquête suit son cours normal », affirme le juge de paix de Lélouma, Ousmane Koulibaly.

In mosaïqueguinee.com

Tribune

Que l'espoir ne meurt !

Le choc au petit matin du Dimanche, 05 septembre 2021, a plongé l'ancienne Mouvance présidentielle et surtout notre Parti, le RPG Arc-En-Ciel, dans un profond malaise, tant le choc a été brutal et inattendu.

En effet, malgré le dur labeur ayant permis de tenir le gouvernail jusqu'à ce Dimanche qui restera gravé dans la mémoire collective de notre patrimoine commun, le système s'est confronté à lui-même et s'est détruit tout seul.

Plus de 10 ans de gestion à la tête n'ont permis de "redresser" la situation socio-économique de notre pays, et ce, malgré la volonté et l'engagement du Professeur Alpha CONDE et le soutien populaire impulsé par la conviction et l'esprit du sacrifice ayant toujours caractérisé les militants du RPG.

Chacun dans sa posture a, dès les premières heures du push, réagi à cet événement inédit dans l'histoire politique de notre pays, premier du genre depuis notre accession à la souveraineté internationale.

Les scènes de joie qui ont éclaté dans les coins de la capitale et l'inertie hypnotique du Parti 'présidentiel' le jour de la prise du pouvoir par l'armée en disent long sur l'état de crispation de la situation sociopolitique dans notre pays.

Pourtant, dans les faits, des avancées significatives ont été enregistrées sous le leadership du Président Alpha CONDE. Des réformes audacieuses ont été faites pour construire un véritable Etat répondant à un minimum de standard sous-régional. Des progrès dans maints domaines, notamment dans les secteurs énergétique, agricole, éducatif, sanitaire, d'infrastructures, d'hôtelleries, miniers... A cela s'ajoutent les méthodes de gestion innovante au sein de l'Administration publique.

La Guinée est d'ailleurs le seul pays de l'Afrique de l'Ouest à afficher un taux de croissance de 07% en 2021 et autour de 05% en 2022, ce, en dépit du contexte de crise économique mondiale aggravée par la crise sanitaire de coronavirus qui menace la race humaine depuis un bon moment. Avec ces réformes, la Guinée ambitionnait de doubler son produit intérieur brut (PIB) à l'horizon 2023.

Ce tableau peint con-



traste cependant avec des pratiques assez avilissantes devenues le modus operandi de notre gouvernance sous l'œil impuissant du parti surtout de sa composante jeune dont les multiples interpellations sont restées vaines, créant ainsi un sentiment de frustration et de mécontentement généralisé des militants et de l'opinion publique.

Sur le plan politique, la situation est presque restée la même depuis 2010, mis à part l'immersion sur la scène politique de fougueux jeunes affichant a priori un peu plus d'engagement patriotique et des activistes aussi. Pour le reste, c'est la même polarisation sur les communautés et la gestion gérontocratique de notre formation politique.

Pendant que les organes de la transition se mettent sereinement en place sous la roulette du Colonel Mamadi Doumbouya, nous nous remettons peu à peu de notre traumatisme bien que prévisible à plusieurs égards. Diverses tendances se délient dans les milieux de notre Parti.

Il serait important de faire la part des choses. Identifier les priorités et trouver la démarche qui sied au mieux en vue d'assurer la survie du Parti dont on parle à tort et à travers.

Tout d'abord, il faut assurer la continuité des activités politiques à travers un mécanisme efficient intégrant l'évolution du Parti au fil des années. Ce qui est la condition sine qua non pour régler

la principale préoccupation des militants et responsables qui n'est autre que la libération du Professeur Alpha Condé.

Dans son isolement, l'homme du 17 Mai ne peut mieux attendre de nous en ce moment que de notre capacité à maintenir et agrandir ce pourquoi il a consacré toute sa vie : le RPG.

Cet énorme défi, nous devons le relever ensemble avec l'ensemble des militantes et militants, même si nous devons le faire sous un casting différent.

Il ne sert à rien aujourd'hui d'occulter le contexte de ce travail ardu, mais exaltant en raison du fait qu'il interpelle le rétablissement de notre honneur et dignité.

Nul besoin de rappeler ici que les valeurs d'intégrité, de patriotisme, du militantisme et du bénévolat, qui ont marqué le sceau de notre engagement politique se sont éloignées au fur et à mesure de la gestion du pouvoir.

Projet de société, vision de la Guinée, valeurs morales, etc. Tout y était presque. C'est ce qui explique d'ailleurs les échecs répétés de l'adversaire malgré les différents emballages dans lesquels il s'est mué une décennie durant. Drôlement, ces acteurs crient victoire aujourd'hui sous l'ombre du CNRD. Alors que la réalité est toute autre.

La question que nombre de guinéens se posent maintenant est : en reste-t-il en-

core quelque chose de ces nobles valeurs au sein du RPG Arc-En-Ciel?

Je dirai doublement Oui. Mais, il faut éviter l'amalgame dans le Parti au prisme de la sauvegarde d'un intérêt catégoriel.

La première démarche consiste maintenant à détacher le Parti de la gestion du pays sous les mandats de notre champion, le Professeur Alpha Condé. Je l'ai déjà rappelé les jours ayant suivi le putsch en ces termes : « **le plaisir de gouverner doit être assujéti à la reddition des comptes.** » Ainsi, le Parti doit assumer ses choix politiques forts qui sont en parfaite adéquation avec la Démocratie universelle. Les gouvernants doivent aussi se soumettre avec responsabilité à cet exercice s'il en était besoin pour les blanchir de tout soupçon de nature à entacher leur honneur et par extension celui du parti.

La deuxième démarche consiste à la refondation du Parti, mais en des séquences. Il faut s'adapter à la réalité du temps, c'est-à-dire, participer pleinement à la transition entant que 1ère force politique du pays, sur la base des études sur les élections dites « inclusives » à partir de 2010.

Clairement, nous avons aussi le choix entre un congrès anticipé et la mise en place d'une Direction provisoire.

Ce point est important. En effet, vu l'urgence, le Parti a besoin d'interlocuteurs fiables, crédibles, compétents et intègres pour faire le poids dans un landerneau politique vorace, mais porté sur une

évolution irréversible de notre personnel politique. Le dialogue intergénérationnel sera au bout du compte plus facile et constructif.

Que tout le monde sorte des a priori ; chacun de nous doit s'évaluer et surtout qu'on sorte du mensonge et de la délation. Je rappelais souvent à mes interlocuteurs, il y'a des années, qu'il « faut éviter de perdre le pouvoir et le Parti » Malheureusement, nous avons perdu un, il nous faut nécessairement garder l'autre pour rebondir.

De l'autre, la transition politique en cours doit impérativement réussir pour le bien de chacun et de tous. Dans tous les cas, seul l'agenda du peuple doit prévaloir et tous les Partis devraient y souscrire. C'est en cela que le Président de la transition doit rester décisif et ferme: donner un contenu réel à l'expression refondation de l'Etat, mettre en place les bases irréversibles d'un Etat moderne.

En clair, la responsabilisation des jeunes a un sens étendu, car, bien qu'il s'agisse d'une tranche d'âge, mais c'est beaucoup plus une manière d'être et un état d'esprit. Le Parti doit s'y engager sans délai pour notre bien à tous.

J'en appelle à l'esprit du rassemblement de tous nos militants quelque soit le courant, mettre en berne nos ambitions et prétentions, c'est à ce prix que nous rebondirons.

Mes pensées au professeur Alpha Condé

Dieu bénisse la Guinée!

Souleymane Keita

Billet

Sékou Touré aimait à dire que « les enseignants sont les militants d'honneur de la révolution ». Ce à quoi ces derniers répondaient, en riant sous-cap, « oui, militants d'honneur mais sans bonheur ». Trente-cinq ans après sa mort, les enseignants continuent de tirer le diable par la queue.

Walaoulou BILIVOGUI

Santé... Santé... Santé...

Vague de froid : c'est bon ou mauvais pour l'organisme ?

Les températures plafonnent en dessous des moyennes saisonnières avec un pic attendu dimanche. Bonne nouvelle : le froid peut avoir un effet positif sur notre organisme. A commencer par notre tour de taille, notre peau et notre sommeil.

La vague de froid devrait persister la semaine prochaine. Une mauvaise nouvelle pour certains comme ceux qui ont le cœur fragile car à ces très basses températures, notre cœur doit redoubler d'efforts pour bien fonctionner. Mais une bonne nouvelle pour d'autres, notamment ceux qui souffrent de troubles du sommeil ou de douleurs des articulations. On vous dit pourquoi.

Le froid, c'est bon pour le sommeil

La température du corps doit baisser pour assurer un sommeil réparateur. «Elle n'est pas en plateau à 37 °C tout le temps, il y a un minimum qui se situe entre 4 et 6 heures du matin», précise le Dr Sylvie Royant-Parola, auteure de Comment retrouver le sommeil par soi-même (éd. Odile Jacob). Celle de la chambre a donc de l'importance. La température idéale pour bien dormir : entre 16 et 18°. Entrouvrez donc la fenêtre de la chambre quelques minutes avant de vous coucher, laissez entrer l'air polaire avant de vous glisser sous la couette et vous trouverez plus facilement le sommeil.

• **Pourquoi ?** Lors du sommeil paradoxal, qui survient à la fin de chaque cycle, il n'y a plus de régulation de la température. Celle de notre corps s'équilibre donc sur celle de la pièce. Or notre cerveau n'aime pas voir sa température s'élever. C'est pourquoi, s'il fait très chaud, non seulement on a du mal à s'endormir (car le sommeil se produit quand la température du corps diminue), mais on se réveille en outre à chaque cycle. Dormir au frais l'hiver est important, car la baisse de luminosité augmente le risque de dépression saisonnière.

Le froid, c'est bon pour le tour de taille

Avec le froid, entrent en scène les graisses brunes ou, pour le dire plus élégamment, le tissu adipeux brun, qui brûle plus vite les calo-

ries que la graisse blanche. Il est très présent chez les mammifères qui hibernent, pour les aider à garder une bonne température corporelle : c'est ce qu'on appelle la thermogenèse. Les nourrissons en possèdent eux aussi, ce qui leur permet de maintenir leur température à 37 °C. Or, il se trouve qu'un certain pourcentage de ces graisses brunes est encore présent chez les adultes, chez les femmes surtout. «C'est intéressant en hiver, car les deux graisses ne fondent pas de la même manière. Pour la blanche, c'est le sport, et pour l'autre, c'est le froid», explique le Dr Frédéric Saldmann, cardiologue et nutritionniste.

• Pourquoi ? «Parce que cette graisse brune, riche en mitochondries (produisant de l'énergie et de la chaleur), possède la capacité de les fournir au corps en dehors de tout effort musculaire, seulement sous l'effet du froid», poursuit notre spécialiste. Si on résume, le froid fait fondre !

Mais... le froid, c'est moins bon pour l'immunité

Ce n'est pas une idée reçue de penser que le froid diminue la réponse immunitaire. Car le sang se concentre sur les organes vitaux, ce qui empêche les cellules chargées de l'immunité, comme les globules blancs et les polynucléaires, de bien circuler dans l'ensemble de notre corps. Résultat : on devient nettement plus sensible aux petits bobos... et aux virus. D'où l'importance de suivre à la lettre les gestes barrière contre le coronavirus.

• **Le conseil :** «Autrefois, on se frictionnait très fort, en rentrant chez soi, en pensant que serait un bon moyen de faire barrage aux rhumes. Eh bien on n'avait pas tort, ce n'était pas un geste inutile, il avait un fondement scientifique car, en réactivant la circulation, on réactivait les défenses», remarque Christine Renard,

chercheuse au CNRS.

Le froid, c'est moins bon pour les cœurs fragiles

À l'arrivée de l'hiver, notre cœur se prépare à nous défendre contre le froid, mais le combat ne sera pas à armes égales pour les personnes hypertendues ou ayant un antécédent d'infarctus. Car «l'organisme doit mobiliser davantage d'énergie pour maintenir la tempéra-

ture du corps, c'est-à-dire que le cœur va battre plus rapidement, sa consommation d'oxygène va augmenter, les vaisseaux vont se contracter, ce qui favorisera la coagulation du sang» note le Dr Patrick Assyag, vice-président de la Fédération française de cardiologie. «En hiver, la moindre activité physique demande un effort important au cœur, si bien que marcher dans le froid équivaut à courir un 100 mètres.

Et les fumeurs sont plus à risque, car le tabac intensifie le rétrécissement des artères coronaires.» Enfin, le froid est source de déshydratation, ce qui réduit la fluidité du sang et demande aussi plus d'effort au cœur.

• **Le conseil :** se couvrir les extrémités et la tête, pour éviter les phénomènes vasoconstricteurs, s'échauffer avant de s'exposer.

Topsante

Grand froid : comment se réchauffer ?

La vague de froid annoncée est bel et bien installée : on frissonne, on grelotte... Comment faire face à ce froid polaire? Nos conseils pour faire monter votre température corporelle et avoir plus chaud illico.

Frictionnez votre visage

Le visage est la partie du corps la plus sensible et la plus exposée lorsqu'on est dehors. C'est donc celle qui souffre le plus des variations de température.

• **Avant de sortir** et de passer du chaud au froid, frottez vigoureusement vos mains l'une contre l'autre, jusqu'à ressentir de la chaleur.

• **Posez-les un instant** sur les joues, le nez, le front, le menton...

• **Lissez, tapotez ou frottez** délicatement votre visage du bout des doigts en partant du centre vers l'extérieur. Cela va stimuler la microcirculation et préparer la peau à affronter le froid.

Frottez vos oreilles

Ce geste simple peut se pratiquer à n'importe quel moment, dehors comme dedans. Il apporte rapidement une agréable sensation de chaleur.

• **Formez** d'abord un V avec l'index et le majeur de chaque main.

• **Placez les index** derrière chaque oreille et les majeurs devant.

• **Frictionnez** vigoureusement

de haut en bas et de bas en haut, l'avant et l'arrière des oreilles. Continuer pendant 30 secondes à 1 minute.

• **Terminez en malaxant** avec les doigts, d'abord les lobes, puis les contours de chaque oreille, jusqu'à la pointe.

Malaxez vos bras

En améliorant la circulation du sang, ce geste réchauffe les bras. Il a aussi l'intérêt de soulager les épaules.

• Mettez la paume de la main droite sur l'épaule gauche et pincez à pleine main en expirant, comme si vous vouliez «décoller» le muscle.

• Continuez les pincements sur le biceps (sur les côtés et à l'avant du bras).

• Remontez jusqu'à l'épaule pour pincer le triceps (à l'arrière du bras).

• Recommencez 3 fois et changez de bras.

• Terminez en frottant les bras énergiquement pendant 30 secondes.

Tapotez le bas du dos

La médecine chinoise sait que le froid entre dans le corps par la région lombaire, d'où l'intérêt de réchauffer souvent cette zone.

• Arrondissez le bas du

dos, fermez les poings, puis tapotez le milieu du dos et de chaque côté de la colonne vertébrale par petites percussions fermes, en gardant le poignet souple.

• Continuez en descendant vers les lombaires et en couvrant tout le bas du dos. Pendant 30 secondes à 1 minute.

• Terminez en frictionnant la zone lombaire vigoureusement de haut en bas et de bas en haut avec les poings fermés, pendant 30 secondes.

3 astuces lorsque vous sortez

1. Portez un bonnet. Il faut avant tout éviter la déperdition de chaleur, or environ 30% de la chaleur corporelle s'échappe par la tête.

2. Côté chaussettes, préférez une bonne paire de chaussettes en laine au coton. Si besoin, superposez 2 paires fines (en prévoir une de rechange si on transpire beaucoup).

3. Si vous êtes asthmatique, couvrez-vous le nez avec une écharpe. Cela réchauffe l'air qui entre dans les bronches et limite le risque de crise d'asthme.

Topsante

Tribune

Le Nigeria va-t-il imploser ?

Après l'élection sous haute tension du gouverneur de l'Anambra – région où les séparatistes pro-biafra sont actifs –, certains spéculent de nouveau sur une prochaine implosion du Nigeria. Mais l'élite au pouvoir trouve toujours des arrangements de dernière minute pour éviter le pire.

Au Nigeria, la résurgence de groupes séparatistes biafrais dans le Sud-Est, la résilience des jihadistes de Boko Haram dans le Nord-Est, la persistance de fortes tensions communautaires au Centre et la virulence du banditisme rural dans le Nord-Ouest ont remis au goût du jour l'idée que le pays le plus peuplé d'Afrique était promis à l'implosion dans un avenir plus ou moins proche.

Cela n'est pourtant pas nouveau. Souvent présenté comme un assemblage artificiel d'ethnies diverses et variées, la fédération nigériane est depuis longtemps considérée comme un État fragile.

Un sentiment national peu développé

À l'indépendance, déjà, on ne manquait pas de s'inquiéter de l'ampleur des divergences observées entre les trois principaux groupes du pays : les Haoussa-Peuls au Nord, les Yorouba au Sud-Ouest et les Ibo au Sud-Est. De fait, le sentiment national n'est guère développé. D'après des sondages d'Afrobarometer menés en 2020 à travers les 36 États de la fédération, à peine 0,1 % de la population affirme être exclusivement nigériane. Près des deux-tiers, en revanche, disait se sentir autant nigériane que haoussa, yorouba, ibo, ou autre. De façon tout aussi significative, toutes les personnes interrogées ont accepté de répondre aux questions posées sur leurs appartenances communautaires en s'identifiant à un groupe ethnique.



À l'indépendance, les Britanniques ont légué un système très régionaliste

Les sentiments à l'égard des pouvoirs publics sont à l'avenant. Beaucoup de Nigériens se méfient d'un État prédateur et mafieux, sans pour autant être en mesure d'invoquer un quelconque roman national pour se retrouver autour d'une vision et d'un projet communs en vue de développer une puissance en devenir.

À l'indépendance, les Britanniques ont en effet légué un système très régionaliste. Avec le boom pétrolier des années 1970, la fédéralisation du pays a ensuite débouché sur un mode de partage de la rente qui a privilégié la nomination de responsables politiques et le recrutement de fonctionnaires sur la base de leur lieu de naissance plutôt que de leur compétence. Elle a également alimenté une sorte d'arithmétique ethnique qui a abouti à une prolifération de collectivités locales et d'États.

Les plaies de la guerre

À l'époque, certains militaires jacobins ont certes essayé d'instituer un service civique national pour obliger les jeunes bacheliers nigériens à mieux connaître leur pays. Mais ce programme est progressivement tombé en désuétude. Depuis 1999, le retour à un régime parlementaire n'a pas non plus permis de renverser la vapeur.

Les plaies de la guerre de sécession du Biafra (1967-1970) n'ont pas été cicatrisées et les historiens nigériens n'ont plus vraiment les moyens d'exercer leur métier pour contrecarrer les «/ romans régionaux/ » qui, sur un mode hagiographique et très local, idéalisent les principales personnalités politiques au pouvoir à l'indépendance. Établie à Ibadan en 1955, l'Historical Society of Nigeria, par exemple, a cessé de publier son journal en 2018 et parvient difficilement à tenir ses congrès annuels.

Le piteux état des bibliothèques universitaires et des archives nationales en dit long à ce sujet. À l'indépendance, l'historien Kenneth Onwuka Dike avait posé les bases d'un futur travail de mémoire collective en ouvrant des bureaux d'archives à Ibadan en 1958, Kaduna en 1962, et Enugu en 1963, chefs-lieux des trois régions administratives de l'époque. Au sortir de la guerre du Biafra, les établissements de ce type se sont ensuite multipliés en province jusqu'à ce qu'un décret militaire de 1992 transfère le siège des archives nationa-

les à Abuja, la nouvelle capitale fédérale créée en lieu et place de Lagos.

Depuis lors, cependant, les divers gouvernements qui se sont succédé au pouvoir ne se sont guère préoccupés de veiller à l'archivage des documents officiels ou non. Concrètement, beaucoup d'archives d'État sont restées

entre les mains de particuliers, notamment des fonctionnaires à la retraite, ou d'établissements semi-privés de promotion culturelle dans des villes comme Kano, Kaduna, Sokoto ou Port Harcourt. Entre deux récessions économiques, une telle situation en dit long sur les efforts de gouvernements qui, depuis la période fastueuse du boom pétrolier des années 1970, semblent avoir définitivement renoncé à financer tout travail de mémoire collective.

Bien que gangrené par la corruption et de forts niveaux de criminalité, le Nigeria échappe à la descente aux enfers de l'Éthiopie

En l'absence de roman national, pourtant, le Nigeria n'a pas renoué avec les afres de la guerre de sécession du Biafra. Bien que gangrené par la corruption et de forts niveaux de criminalité, il a également échappé à la descente aux enfers de l'Éthiopie, pays dont on disait encore beaucoup de bien il y a peu de temps. Plusieurs facteurs d'ordre politique, économique, militaire, psychologique et même mathématique expliquent en effet pourquoi l'entité «/ Nigeria/ » a, bon an mal an, «/ tenu».

Interdépendance économique

À l'indépendance, d'abord, les trois régions administratives du pays commerçaient surtout avec la Grande-Bretagne et quasiment pas entre elles. Au vu des rapports de force existants, il était aussi plus facile pour une région de se

rebeller en s'opposant aux deux autres. Depuis lors, en revanche, la restructuration politique du Nigeria en 36 États a multiplié les interdépendances économiques au sein de la fédération. Les Ibo, qui avaient mené la sécession biafraise, n'ont maintenant aucun intérêt à perdre leur accès à un formidable marché commun de 200 millions d'habitants, d'autant plus qu'ils excellent dans le commerce et qu'ils sont très dispersés à travers tout le territoire national.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la manne pétrolière a joué un rôle unificateur, et pas seulement déstabilisateur.

Le traumatisme de la guerre du Biafra, par ailleurs, est resté vif dans les mémoires. Désormais, l'élite au pouvoir est toujours prête à trouver des arrangements de dernière minute pour éviter le pire et les leaders des divers groupes séparatistes du Nigeria sont parfaitement conscients qu'ils n'ont absolument aucune chance de gagner une victoire militaire pour obtenir l'indépendance.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, enfin, la manne pétrolière a joué un rôle unificateur, et pas seulement déstabilisateur. À l'exception de quelques zones pétrolifères et peu peuplées du delta du Niger, toutes les régions ont aujourd'hui intérêt à rester au Nigeria afin de garder leurs droits sur le partage de revenus qui proviennent, pour l'essentiel, de l'extraction d'hydrocarbures. Le détournement et la redistribution informelle des fonds publics ont également permis de rassembler les diverses clientèles du pouvoir autour d'un projet commun de pillage des ressources de l'État ! La vraie question est maintenant de savoir si la baisse programmée de la production pétrolière du Nigeria va remettre en cause des équilibres fragiles.

Par Marc-Antoine Pérouse de Montclos
Directeur de recherches à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), à Paris

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (EOI)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA RECHERCHE D'UN BAIL.



Au service
des peuples
et des nations

I. Contexte :

Le Système des Nations Unies en République de Guinée s'est engagé depuis septembre 2015 à mettre en œuvre les recommandations de l'Assemblée Générale du Conseil Economique et Social des Nations Unies relatives à l'harmonisation des opérations de mise en œuvre des programmes et projets entre les agences du Système des Nations Unies en vue de la réduction des coûts de transactions et éviter la duplication de l'appui opérationnel à l'exécution des programmes.

C'est dans ce cadre que, les agences des Nations Unies basées à Conakry œuvrent pour une mutualisation potentielle des locaux.

Elles ont résolu chercher un bail commercial comme solution.

II. Objectif et But :

L'objectif principal est de trouver des bureaux communs qui offrent un meilleur cadre de travail viable en toute sécurité dans le périmètre de sécurité tel que circonscrit par le système de sécurité du SNU en République de Guinée.

Le but c'est de signer un contrat initial de **5 ans au maximum** entre les agences suscitées représentées par le PNUD, avec un bailleur ayant un statut juridique en République de Guinée.

III. Identification des besoins :

Cet appel à expression d'intérêt a pour but d'examiner la disponibilité de locaux qui peuvent abriter le personnel des Nations Unies. Les bâtiments doivent offrir un cadre qui puisse accommoder **233 employés**, pour un besoin minimal total en bureaux de **1 538 m²**, des espaces communs de **968.94 m²** et un parking ayant une superficie d'au moins **950 m²**.

Comme détaillé dans le tableau ci-dessous.

Désignations	m ²	Maison commune uniquement	
		Maison Coléah	Commune Area
Director	18	2	36
P5	14	7	98
P	9	10	90
Autres contrats internationaux	6	22	132
NO	9	10	90
GS	6	182	1092
Cars	25	38	950
		271	2488
<i>Ss total Espace communs (couloirs, toilettes, escaliers, etc.) : 30%</i>			461.4
<i>Ss total Salle de conférence, d'archives, machines, etc. : 17%</i>			261.46
<i>Ss total Espace de circulation interne : 13%</i>			199.94
<i>Ss total Autres espaces morts : 3%</i>			46.14
<i>Superficie intérieure</i>			2506.94
<i>Superficie extérieure</i>			3456.94

Les bâtiments à louer doivent non seulement satisfaire les besoins ci-dessus mais aussi, remplir les caractéristiques architecturales et les exigences administratives tels que détaillés dans les termes de référence ci-dessous.

I. Termes de référence

Les bâtiments à louer doivent remplir les exigences suivantes :

- Bâtiments déjà construits
- Bâtiments en cours de construction (Prière de fournir les détails sur les dates d'achèvement des travaux)
- Bâtiments en projet de construction (Prière de fournir les détails sur les dates d'achèvement des travaux)

II. Caractéristiques architecturales :

Les bâtiments recherchés doivent obéir à certaines caractéristiques architecturales qui permettent d'assurer les conditions de confort et de sécurité. Ainsi, bien que non exhaustives, les bâtiments doivent avoir :

- Les bâtiments doivent avoir les documents suivants.
 - Permis de construire (pour les bâtiments déjà construits ou en cours de constructions)
 - Plan du site
 - Plans des niveaux
 - Plans et dessins technique de construction
 - Plan de câblage électrique
 - Certificat de conformité délivré par le bureau de contrôle technique (Pour les bâtiments déjà construits)
 - Certificat parasismique
- Une apparence viable (de préférence des bâtiments de moins de 8 ans) et des bureaux ayant un maximum de confort ;
- Une fondation qui obéit aux exigences architecturales (en rapport avec le volume –longueur/ largeur/hauteur - du bâtiment) ;
- Un mur de clôture d'une hauteur d'au moins quatre (4) mètres avec barbelés ;
- Des issues de secours (escaliers internes et externes) en cas d'évacuation d'urgence ;
- Un système d'alimentation en électricité avec un câblage viable qui garantit un maximum de sécurité (prise terre en bon état de fonctionnement) et un Groupe électrogène d'une capacité d'au moins **500 KVA** pour option 1 et 3 groupes électrogènes de la même capacité pour l'option 3 avec mécanisme d'inverseur automatique ;
- Un système d'alimentation en eau courante et eau chaude avec une réserve (forage) pouvant desservir les employés durant **12 heures** ;
- Un système viable d'évacuation des eaux usées avec une tuyauterie étanche (encastrée ou en apparence) qui garantit l'absence de fuite d'eau usées ;
- Un système de climatisation en bon état de fonctionnement avec des appareils ayant moins de deux (2) ans de fonctionnement ;
- Des ascenseurs en bon état de fonctionnement et des escaliers de secours.
- Une description de l'accessibilité des personnes vivants avec handicap est à soumettre également.

III. Disposition Administratives

Le SNU s'assurera que le bailleur qui est propriétaire des bâtiments à louer remplit les conditions légales d'acquisition foncière et que les autorisations de construire sont disponibles, y compris les plans de masse et de construction, les schémas techniques de câblage électrique, d'alimentation en eau, d'évacuation des eaux usées, de câblage internet, les rapports de sondage de sol, etc.

Le SNU s'assurera que le bailleur (agent immobilier ou une société immobilière) dispose de toutes les autorisations nécessaires qui relève de la corporation et remplit les exigences fiscales (domaines et timbres) et possède une assurance contre les incendies, dégât des eaux, catastrophes naturelles, etc.

Le SNU s'assurera que le bailleur dispose librement de son bien sans aucun obstacle social (conflit de succession) ni administratif (expropriation dûment notifiée, retour aux domaines, hypothèque, etc.).

IV. Autres dispositions contractuelles :

- a) Le SNU pourra, conformément à ses exigences sécuritaires, négocier avec le bailleur, des clauses spéciales qui seront incluses dans le contrat. Elles seront constituées des compromis qui seront retenues à l'issue d'une entente entre le SNU et le bailleur. Il s'agit notamment, des modalités

d'amortissement des travaux qui auront un caractère fixe, convenu d'avance entre les deux parties, financés par le SNU et qui resteront au bénéfice du bailleur après jouissance. Ces investissements seront principalement ceux liés à la sécurité du bâtiment (renforcement de l'éclairage, installation d'un espace de sécurité entre le bâtiment et les voies qui abordent les bâtiments, construction d'un poste/loge de sécurité et d'une registry, construction d'un sas d'inspection de véhicules à l'entrée automobile, renforcement des portes d'entrées, installation d'un système de vidéo-surveillance, etc.).

- b) En sus, des clauses sur les services suivants, sous la responsabilité du bailleur seront incluses dans le contrat de bail. Il s'agit des services d'entretien électrique, y compris le générateur, des ascenseurs, de la plomberie et des climatiseurs.

Les bailleurs/entreprises de construction ou prestataires sont priées de déposer leurs dossiers sous référence **BAIL/MAISON/COMMUNE/2021** à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le Dimanche 12 Décembre 2021 à 00 heures GMT) à l'attention du Représentant Résident Programme Operations de PNUD GUINEE à l'adresse : offres_gn@undp.org, ou sous pli fermé à l'adresse suivante : PNUD Guinée, Maison Commune, Coléah Corniche Sud, Rue MA 002, Conakry.

- Format : Fichiers PDF seulement
- Le nom des fichiers doit comporter un maximum de **60 caractères** et ne doit pas contenir de lettres ou de caractères spéciaux ne faisant pas partie de l'alphabet ou clavier latin.
- Aucun fichier ne doit comporter de virus ou être corrompu.
- Taille maximum des fichiers par transmission : **5 MB**
- Objet obligatoire du courriel : BAIL/MAISON/COMMUNE/2021.

Toute demande de clarification devra être faite par seulement par écrit et envoyée par mail à l'adresse indiquée ci-dessus ou par email à : eugene.ruhinguka@undp.org ou nsira.drame@undp.org

En vue de répondre objectivement à l'attente du PNUD et pour mener à bien cet exercice, la procédure ci-après est à envisager :

Analyse et Vérification des informations comprises dans la checklist et les soumissions des Bailleurs, entreprises / prestataires par rapport aux différents documents requis et aux critères de pré sélection.

Les bailleurs/entreprises de construction ou prestataires intéressés doivent fournir les informations suivantes: Documents administratifs (Checklist ci-dessous) :

L'absence ou la non-conformité, d'un de documents/pièces précités pourrait entraîner la non-considération / rejet.

Checklist :

Documents	OUI	NON	Observation
1. Les bâtiments doivent avoir les documents suivants			
1.1 Permis de construire (pour les bâtiments déjà construits ou en cours de constructions)			
1.2 Plan du site			
1.3 Plans des niveaux			
1.4 Plans et dessins technique de construction			
1.5 Plan de câblage électrique			
1.6 Certificat de conformité délivré par le bureau de contrôle technique (Pour les bâtiments déjà construits).			
1.7 Certificat parasismique			
2. Une apparence viable (de préférence des bâtiments de moins de 8 ans) et des bureaux ayant un maximum de confort.			
3. Une fondation qui obéit aux exigences architecturales (en rapport avec le volume longueur/largeur/hauteur - du bâtiment).			
4. Un mur de clôture d'une hauteur d'au moins quatre (4) mètres avec barbelés.			
5. Des issues de secours (escaliers internes et externes) en cas d'évacuation d'urgence.			
6. Un système d'alimentation en électricité avec un câblage viable qui garantit un maximum de sécurité (prise terre en bon état de fonctionnement) et un Groupe électrogène d'une capacité d'au moins 500 KVA pour option 1 et 3 groupes électrogènes de la même capacité pour l'option 3 avec mécanisme d'inverseur automatique.			
7. Un système d'alimentation en eau courante et eau chaude avec une réserve (forage) pouvant desservir les employés durant 12 heures.			
8. Un système viable d'évacuation des eaux usées avec une tuyauterie étanche (encastrée ou en apparence) qui garantit l'absence de fuite d'eau usées.			
9. Un système de climatisation en bon état de fonctionnement avec des appareils ayant moins de deux (2) ans de fonctionnement.			
10. Des ascenseurs en bon état de fonctionnement et des escaliers de secours.			
11. Une description de l'accessibilité des personnes vivants avec handicap est à soumettre également.			

(Je soussigné, en tant que bailleurs ou représentant légal de la société, déclare sur l'honneur que les informations

Fournies ci-dessus sont correctes et s'engage à respecter les conditions telles que décrites).

Prénom, nom et signature du bailleurs/ représentant légal de l'entreprise.

Cachet de la société

Le PNUD se réserve le droit d'utiliser la base des données selon ses procédures en vigueur.

Pour être retenu dans la base de données, un soumissionnaire devra fournir l'ensemble des documents et informations exigés.

Présenter une liste de références sous la forme suivante incluant les contrats les plus importants depuis **2018** :

Référence Contrat	Description de l'activité/service	Montant du contrat en GNF	Nom du Client	Coordonnées adresse physique et courriel des clients	Téléphone

Fournir les attestations de performance des trois plus gros contrats récents.

Le PNUD se réserve le droit de demander toute pièce documentaire complémentaire (copie des contrats et/ou attestation de bonne exécution, etc.).

I. LANGUE DE SOUMISSION :

Les pièces documentaires devront être rédigées en Français.

II. CONDITION POUR ETRE RETENU :

Pour être retenu dans la base de données, le soumissionnaire devra obtenir OUI pour l'analyse de chaque information/documents exigés ;

Les expressions d'Intérêt reçues après le délai et celles émanant des bailleurs/ entreprises / prestataires de services qui ne fourniront pas les informations demandées de façon exhaustive (par exemple, checklist pas signé par le responsable et/ou sans cachet, etc.) ne seront pas considérées.

Cet Appel à Manifestation d'intérêt n'entraîne aucun engagement de la part du PNUD, qu'il soit financier ou autre. Le PNUD se réserve le droit d'accepter ou de rejeter quelques ou toutes les expressions d'Intérêt sans aucune obligation d'informer les candidats concernés des raisons.

Lien Procurement Notice : https://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=86062

Les fournisseurs intéressés sont priés de soumettre leurs candidatures au plus tard le Dimanche 12 Décembre 2021 à 00h00 mn GMT, précises au bureau du PNUD à l'Adresse ci-dessus :

Meilleures salutations

Fait à Conakry, le 23 Novembre 2021
Eugene Ruhinguka
Procurement Spécialist

« Le PNUD a une tolérance zéro pour la corruption.

Les services de recrutement et des achats du PNUD sont gratuits et aucun paiement n'est exigé pour nos services.

En cas de violation de ces principes, veuillez nous contacter par le biais de l'adresse email suivante : jedenoncelacorruption.gn@undp.org»



Crédit photo: Avec l'aimable autorisation des Témoins de Jéhovah.

«Un monde meilleur est proche»

Tel est le thème de la campagne d'information mondiale des Témoins de Jéhovah

Conakry fera partie des milliers d'endroits à travers le monde à recevoir un puissant message d'espoir en novembre 2021 : les Témoins de Jéhovah lancent une campagne d'information spéciale mettant en valeur l'espoir d'un monde meilleur basé sur la Bible. À cette occasion, un numéro spécial de la revue La Tour de Garde portant le titre « Un monde meilleur est proche » sera distribué.

Cette revue sera distribuée à plus de 36 millions d'exemplaires en quelques 230 langues et dans 240 pays à travers le monde. En outre, elle est déjà disponible en format numérique sur différentes plateformes en près de 400 langues.

« L'humanité aspire à entendre un message positif et c'est la meilleure nouvelle qui soit ! » a déclaré Andrew Burchall, porte-parole des Témoins de Jéhovah pour la Guinée. « Un monde meilleur, c'est plus qu'un simple rêve, c'est une réalité ! En effet, c'est un des thèmes principaux de l'évangile de Jésus. »

La revue aborde la question séculaire de l'apocalypse : « Ce monde va-t-il prendre fin ? » De nombreux lecteurs seront surpris par la réponse réconfortante de la Bible. Alors que certaines religions ont prédit « la fin du monde », la revue révèle le message clair de la Bible : la Terre existera toujours et ne sera jamais détruite ! Par contre, la revue explique que la Bible promet la fin des injustices en citant le livre des Psaumes où l'on peut lire que finalement, les méchants n'exerceront plus jamais leur influence néfaste sur la terre. – Psaume 37 :10.

Ce message positif est l'espoir que partagent des millions de personnes dans le monde entier qui prient pour que le Royaume de Dieu vienne.

La Tour de Garde proclame le message du Royaume de Dieu depuis plus de 100 ans et reste la revue la plus largement traduite et diffusée dans le monde. La Tour de Garde est disponible en téléchargement gratuit sur le site jw.org. Il est également possible de demander un exemplaire imprimé à un Témoin de Jéhovah en se rendant sur notre site jw.org à la rubrique « Demandez une visite ».

Pour plus d'information, merci de contacter la filiale des Témoins de Jéhovah à Monrovia au (+231) 886513-408 ou par courriel InboxPID.LR@bethel.jw.org.

Cliquez ci-dessous pour accéder directement à la revue en ligne : [La Tour de Garde no 2 2021 | Un monde meilleur est proche](#)